

## comment traiter le sujet sur les peines de substitution ????

Par CARLOTTI, le 20/02/2009 à 13:44

J'avoue que je ne vois pas trop comment traiter le sujet et encore moins le plan qui va avec...

Par **Ishou**, le **20/02/2009** à **14:30** 

Trouvez une problématique pour commencer

Par candix, le 20/02/2009 à 15:11

bonjour, s'il vous plait, merci et surtout

A BIENTOT....

Par CARLOTTI, le 20/02/2009 à 15:24

[quote="candix":31tpajw8]bonjour, s'il vous plait, merci et surtout

A BIENTOT....[/quote:31tpajw8]

??? C'est pour moi tout ça ????

Par Ishou, le 21/02/2009 à 12:22

Ben oui, vu que vous ne vous êtes meme pas annoncé...

Par mathou, le 21/02/2009 à 13:31

[quote="CARLOTTI":21hvmudu]J'avoue que je ne vois pas trop comment traiter le sujet et

encore moins le plan qui va avec...[/quote:21hvmudu]

Bonjour,

Conformément [b:21hvmudu]au point 7 de la Charte du forum[/b:21hvmudu] lue lors de votre inscription, les membres ne peuyent vous aider tant que vous ne donnez pas au moins vos

premiers éléments de réflexion Image not found or type unknown

C'est le principe de ce forum, pour deux raisons :

- nous ne sommes pas des distributeurs de réponses. Pour la plupart nous sommes bénévoles, et on ne sait pas forcément en quelle année d'études se trouve le posteur, ni ce qu'il a vu au programme.
- ça ne rend pas service à l'étudiant de se faire " mâcher le travail ".

Donc on peut commencer simplement : qu'est-ce qui vous pose problème dans la formulation du sujet ? Qu'est-ce qu'une peine de substitution ? Quelles sont ses modalités de mise en oeuvre ? Son efficacité ? Son but ? etc

:wink:

A partir de là, il sera plus facile d'avancer Image not found or type unknown

## Par CARLOTTI, le 22/02/2009 à 18:46

Merci de vos éclaircissements en tous cas. Ensuite, comme j'ai déjà posté, je ne pensais pas devoir avoir à me présenter à nouveau....

## Par Ishou, le 23/02/2009 à 17:01

On vous demande pas de vous re-présenter mais au moins de dire Bonjour, un petit merci aussi, c'est pas de refus